



ATELIER 2 : Préserver la biodiversité et les ressources naturelles

COMPTE RENDU DE LA PREMIÈRE RÉUNION DE TRAVAIL - 11 Mai 2011 -

L'atelier se déroule à l'école Anatole
France, dans le réfectoire

M. Bruno Defait, Adjoint au Maire en charge du développement durable et de l'Agenda 21, accueille les participants et les remercie de leur présence. Il présente le thème du jour et l'objectif général de cet atelier. Il donne ensuite la parole à Emilie Robert d'ETIK-PRESSE pour l'animation de la réunion. L'animatrice rappelle les différentes phases de la démarche et la méthodologie.

Les Aulnaysiens sont maintenant invités à élaborer le programme d'actions de développement durable de la ville et donc à faire des propositions concrètes.

Ces propositions - adoptées par consensus - seront ensuite étudiées par les services qui en valideront la faisabilité technique, légale et financière.

Emilie Robert rappelle les grands enjeux dégagés lors de l'atelier de partage. Puis elle donne la parole à une représentante de l'association Unis-Cité. Cette dernière présente l'action menée par les Médiaterres, des jeunes en service civique qui font entrer l'écologie dans le quartier du Gros Saule à Aulnay-sous-Bois. L'objectif de cette démarche est triple :

- sensibiliser les 32 familles accompagnées à la préservation de l'environnement et les aider à passer à l'acte en adoptant 10 éco-gestes*
- lutter contre la précarité énergétique de ces familles aux revenus modestes*
- insérer professionnellement ces jeunes aux parcours divers.*

Thématique de la réunion : **Aulnay, ses espaces verts, sa gestion de l'eau et ses déchets.**

Les propositions des participants

Encourager le tri sélectif

- 2.1 Inciter les commerçants locaux et les groupes de restauration rapide implantés sur le territoire à assurer le tri sélectif sur leur site.
- 2.2 Généraliser le tri sélectif à tous les équipements publics, à commencer par les écoles.

- 2.3 Installer des poubelles bi-compartiments sur les espaces publics.
- 2.4 Installer des poubelles ludiques afin de sensibiliser les enfants comme les adultes au tri sélectif.
- Remarque** : le Forum cite pour exemple des poubelles au Parc Astérix qui récitent un message de félicitation lorsqu'on lui jette du papier.
- 2.5 Développer des points d'apports volontaires à proximité des lieux d'habitation pour la collecte des déchets spécifiques.
- 2.6 Mettre en place une collecte à la demande des déchets spécifiques et des encombrants à destination des publics fragiles (âgés et handicapés).
- 2.7 Etudier la possibilité de remettre en place une déchetterie mobile (un véhicule multibennes) sur le territoire.
- Remarque** : la Ville précise qu'elle a déjà mené une expérience similaire mais que celle-ci s'est soldée par un échec. Il est donc nécessaire d'analyser les causes de cet échec avant de relancer une opération de ce type.
- 2.8 Inciter les habitants à réduire leur production de déchets en leur faisant payer une redevance en fonction de la quantité de déchets collectés (au poids ou au volume).

Améliorer la collecte et la gestion des déchets végétaux

- 2.9 Sensibiliser les bailleurs sociaux et les copropriétaires au lombri-compostage et les inciter à acquérir et à installer ces composteurs dans toutes les résidences (à commencer par le quartier de la Rose des Vents, à proximité du jardin partagé).
- Remarque** : le Service des Espaces verts précise qu'il est important de poursuivre l'utilisation du composteur collectif traditionnel en parallèle plutôt que de l'abandonner totalement au profit du lombri-composteur : chacun de ces équipements offre des avantages.
- 2.10 Recruter des « maîtres composteurs » pour sensibiliser et former les Aulnaysiens à l'utilisation des composteurs et lombri-composteurs.
- 2.11 Collecter et valoriser les déchets végétaux produits par les commerçants sur les marchés.
- 2.12 Lorsque cela est possible (accessibilité, emplacement...), créer des points de collecte des déchets végétaux des particuliers dans les espaces verts de la Ville.
- 2.13 Améliorer la logistique de la déchetterie afin de permettre à tous les habitants de récupérer du compost en échange d'un apport de déchets végétaux.
- 2.14 Sensibiliser les habitants au « mulching » (laisser les herbes coupées sur place lors de la tonte) afin d'étendre cette pratique aux espaces verts privés.
- Remarque** : ce système permet de fertiliser naturellement les sols et de réduire les quantités de déchets verts collectés.

Favoriser un habitat durable

- 2.15** Créer une charte de l'habitat durable qui serait soumise aux promoteurs immobiliers lors des opérations de construction, de rénovation ou de réhabilitation.
- 2.16** Dans le cadre des opérations de réhabilitation, encourager les bailleurs sociaux à favoriser des pratiques éco-citoyennes, notamment en réservant un espace au tri sélectif dans les cuisines.
- 2.17** Réaménager les locaux destinés à la collecte des déchets afin de les rendre plus attractifs, notamment mieux aérés et plus éclairés ; y afficher les consignes locales de tri sélectif.
- 2.18** Créer un appartement témoin où les habitants pourraient découvrir des éco-gestes et des équipements d'économies d'énergie afin de les reproduire / appliquer dans leur logement.

Remarque : le Forum cite comme exemple l'appartement témoin de Villiers le Bel.

- 2.19** Créer une émulation autour de l'habitat durable et favoriser l'échange d'expériences en organisant des visites de constructions « exemplaires » ; identifier les familles volontaires pour faire découvrir leur logement.
- 2.20** Organiser un Salon de la Maison Citoyenne ; y inviter des entrepreneurs locaux qui proposent des techniques et des équipements permettant des économies d'énergie ; coupler ce salon avec l'opération « La Semaine des éco-gestes » organisées par les antennes sociales implantées dans les quartiers.
- 2.21** Promouvoir les toilettes sèches auprès des habitants.

Economiser l'eau et valoriser les eaux pluviales

- 2.22** Aménager des chaussées réservoirs afin de récupérer les eaux pluviales de la voirie ; utiliser l'eau collectée pour l'arrosage des plantes et des arbres environnants.
- 2.23** Favoriser l'infiltration des eaux pluviales en privilégiant des revêtements de sol poreux, les dalles enherbées et de chaussées perméables avec réservoirs d'eau.
- 2.24** Inscrire dans le PLU la récupération des eaux pluviales au niveau des espaces de stationnement.
- 2.25** A l'image de l'opération « composteur », proposer aux Aulnaysiens des récupérateurs d'eau de pluie.
- 2.26** Dans le règlement du PLU, encourager l'installation de systèmes de récupération d'eaux pluviales permettant d'alimenter les sanitaires et la machine à laver ; étudier un dispositif de financement de cet équipement.
- 2.27** Distribuer un kit économiseur d'eau (mousseurs, stop douche, système bivalve permettant de réutiliser l'eau usagée), à commencer par les plus défavorisés.

Multiplier les actions de sensibilisation au développement durable

- 2.28** Renouveler la participation de la Ville à la « Semaine Européenne de Réduction des Déchets ».
- 2.29** Editer un guide des éco-gestes ; le distribuer dans les boîtes aux lettres des

habitants.

- 2.30 Créer une rubrique « Eco-gestes » dans le magazine municipal.
- 2.31 Imprimer le magazine municipal sur du papier recyclé.
- 2.32 Dans le magazine municipal, publier un baromètre du tri sélectif afin d'informer chaque mois (en temps réel) les Aulnaysiens de l'évolution de leur production de déchets ; donner une équivalence concrète des volumes de déchets collectés en euros et en production de produits recyclés (exemple : x tonnes de bouteilles a permis la production de x vestes polaires).
- 2.33 Utiliser des arguments financiers, pour inciter les habitants à réaliser des économies d'énergie.
- 2.34 Favoriser l'échange d'expériences sur le développement durable avec les territoires voisins et s'appuyer sur ces retours pour définir des actions et des messages de sensibilisation grand public.
- 2.35 Encourager la nomination d'ambassadeurs du développement durable au sein de chaque comité de quartier.
- 2.36 Lors des manifestations organisées par Ville, privilégier les produits durables dans la remise de cadeaux.
- 2.37 Soutenir la création d'une exposition itinérante – tel un bibliobus - sur le thème du développement durable, portée par un groupe de citoyens, et qui participerait à toutes les manifestations organisées par la Ville.
- 2.38 Lancer une campagne de sensibilisation afin de dissuader les habitants de jeter leurs déchets toxiques dans le réseau d'assainissement (huile de vidange, médicaments...).
- 2.39 Soutenir la création d'un Système d'Echange Local (SEL) : sur le site de la Ville, créer une plateforme qui mettrait en relation les habitants d'un même quartier afin de favoriser les échanges de services et le partage d'outils et de matériel entre voisins.

Favoriser l'expression des habitants et des associations dans la vie de la cité

- 2.40 Installer des boîtes à idées dans tous les quartiers afin de permettre aux habitants de donner leur avis sur les projets de la Ville.
- 2.41 Dans le magazine municipal « Oxygène », insérer un coupon détachable (à renvoyer à la Ville) permettant aux habitants de s'exprimer sur les projets municipaux.
- 2.42 Organiser des réunions trimestrielles avec des associations locales de protection de l'environnement.

Emilie Robert remercie les participants de leur présence et annonce la date de la prochaine réunion : le **16 mai** qui abordera les thèmes suivants : Cadre de vie (qualité de l'air, pollution sonore et visuelle), environnement urbain, propreté, services à la population, culture, sport.

Les participants peuvent faire parvenir à la Ville des propositions supplémentaires à l'adresse

suivante : agenda21@aulnay-sous-bois.com